



DÉCISION DU MAIRE

n° 2025-39

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

*Publiée sur le site internet de la commune le 21/10/2025
MASSAROTTI Yves, Maire de la commune de Vougy*

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE PRESTATION INTELLECTUELLE P-2025-01
« ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES ET DE
RUISSELLEMENT DU TERRITOIRE DE LA CCFG – SECTEUR VOUGY »**

Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de la Commune de VOUGY,

VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-02-06 en date du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite des opérations dont le montant est inférieur à 90 000 € HT ;

VU la délibération D2024_66 du 12 décembre 2024 par laquelle il a été approuvé la constitution d'un groupement de commande relatif au marché cité en objet, coordonné par la CCFG ;

VU l'analyse des offres et le procès-verbal dressés par la CAO de la CCFG en date du 08/09/2025, attribuant le marché au groupement « PROFILS ETUDES / TRI EAUX / CTI » ;

CONSIDÉRANT la partie de l'offre qui concerne le secteur de la commune de VOUGY ;

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer le marché comme suit :

- Marché P-2025-01 d'un montant de 2 591.10 € HT soit 3 109,32 € TTC attribué à la SARL PROFILS ÉTUDES – 129 Avenue de Genève – 74000 ANNECY pour la mission suivante : Pilotage du schéma directeur, collecte de données, analyse de fonctionnement, diagnostic, modélisation, préconisation, chiffrage et programme de travaux.

Article 3 : la présente décision sera télétransmise à Madame la Préfète de Haute-Savoie.

Article 4 : il sera porté à connaissance de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à VOUGY, le 21/10/2025

Le Maire,
Yves MASSAROTTI

